

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 23 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 23 Octobre à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

16 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

24 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Dominique DIDIER, M. Alexandre PIGHETTI, M. Alexandre ODRION, M. Gérard PIMONT, M. Christophe MASSARDI, Mme Yvette MADRON, Mme Virginie PAYEUR, Mme Marjorie SALIN, M. Frédéric BUISSON, Mme Maria-Laura FIDON, Mme Francine DE PAOLA MARTINEZ.

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à Christophe MASSARDI, Jean-Luc QUIVOGNE donne pouvoir à Olivier RIETMANN, Audrey BAVARD donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Agnès LALLEMAND donne pouvoir à Dominique DIDIER, Charlette PERRIN donne pouvoir à Maria-Laura FIDON, Olivier SIMONIN donne pouvoir à Frédéric BUISSON.

Secrétaire de séance : Virginie PAYEUR

DCM N°2017/137

***Fixation du prix de la portion d'affouage**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le prix de la portion d'affouage pour l'année 2017/2018.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de fixer le prix de la portion d'affouage à 55 €
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à émettre le titre correspondant

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 23 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 23 Octobre à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

16 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

24 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Dominique DIDIER, M. Alexandre PIGHETTI, M. Alexandre ODRION, M. Gérard PIMONT, M. Christophe MASSARDI, Mme Yvette MADRON, Mme Virginie PAYEUR, Mme Marjorie SALIN, M. Frédéric BUISSON, Mme Maria-Laura FIDON, Mme Francine DE PAOLA MARTINEZ.

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à Christophe MASSARDI, Jean-Luc QUIVOGNE donne pouvoir à Olivier RIETMANN, Audrey BAVARD donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Agnès LALLEMAND donne pouvoir à Dominique DIDIER, Charlette PERRIN donne pouvoir à Maria-Laura FIDON, Olivier SIMONIN donne pouvoir à Frédéric BUISSON.

Secrétaire de séance : Virginie PAYEUR

DCM N°2017/138

***Création d'un poste permanent d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu le budget communal ;

Vu le tableau actuel des effectifs de la collectivité ;

CONSIDERANT la nécessité de créer un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe, afin de s'occuper des jeunes enfants au quotidien dans leurs besoins, leur éveil et leur apprentissage et que cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** la création, à compter **du 26 octobre 2017**, d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe à temps complet, relevant de la catégorie hiérarchique **C** étant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 23 OCTOBRE 2017

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-sept

et le 23 Octobre à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Dominique DIDIER, M. Alexandre PIGHETTI, M. Alexandre ODRION, M. Gérard PIMONT, M. Christophe MASSARDI, Mme Yvette MADRON, Mme Virginie PAYEUR, Mme Marjorie SALIN, M. Frédéric BUISSON, Mme Maria-Laura FIDON, Mme Francine DE PAOLA MARTINEZ.

Date de la convocation

16 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

24 OCTOBRE 2017

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à Christophe MASSARDI, Jean-Luc QUIVOGNE donne pouvoir à Olivier RIETMANN, Audrey BAVARD donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Agnès LALLEMAND donne pouvoir à Dominique DIDIER, Charlette PERRIN donne pouvoir à Maria-Laura FIDON, Olivier SIMONIN donne pouvoir à Frédéric BUISSON.

Secrétaire de séance : Virginie PAYEUR

DCM N°2017/139

***Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité**

(Recrutement ponctuel)

(Loi n°84-53 modifiée – art. 3 1°)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3 1° ;

Vu le budget communal ;

CONSIDERANT la nécessité de garantir la continuité de service pendant la procédure de recrutement engagée par la collectivité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période allant du 26 octobre 2017 au 1^{er} février 2018 inclus. Cet emploi relève de la catégorie hiérarchique **C**

Cet agent assurera des fonctions d'auxiliaire de puériculture à temps complet.

Il devra justifier de l'obtention du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence sur la base de l'indice brut 351, indice majoré 328, compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits correspondants au budget,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son délégué à signer tout document relatif à ce dossier.
- **PRÉCISE** que la présente décision concerne également le renouvellement éventuel du contrat d'engagement dans les limites fixées par l'article 3 1° de la loi du 26 janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient à savoir 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois consécutifs.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 23 OCTOBRE 2017

NOMBRE DE
MEMBRES

L'an deux mil dix-sept

et le 23 Octobre à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

16 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

24 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Dominique DIDIER, M. Alexandre PIGHETTI, M. Alexandre ODRION, M. Gérard PIMONT, M. Christophe MASSARDI, Mme Yvette MADRON, Mme Virginie PAYEUR, Mme Marjorie SALIN, M. Frédéric BUISSON, Mme Maria-Laura FIDON, Mme Francine DE PAOLA MARTINEZ.

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à Christophe MASSARDI, Jean-Luc QUIVOGNE donne pouvoir à Olivier RIETMANN, Audrey BAVARD donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Agnès LALLEMAND donne pouvoir à Dominique DIDIER, Charlette PERRIN donne pouvoir à Maria-Laura FIDON, Olivier SIMONIN donne pouvoir à Frédéric BUISSON.

Secrétaire de séance : Virginie PAYEUR

DCM N°2017/140

***Étude de devis pour l'achat de sweats et tee-shirts aux élèves de la classe CADET du Collège Louis Pasteur de Jussey**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'aide financière de Madame la Principale du Collège de Jussey afin d'acheter des sweats et tee-shirts aux élèves de la classe CADET.

Un devis du magasin SPORT PASSION nous a été transmis pour un montant total de 648 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis d'un montant de 648 € avec le magasin SPORT PASSION
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler la facture correspondante

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 23 OCTOBRE 2017

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-sept

et le 23 Octobre à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

16 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

24 OCTOBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Dominique DIDIER, M. Alexandre PIGHETTI, M. Alexandre ODRION, M. Gérard PIMONT, M. Christophe MASSARDI, Mme Yvette MADRON, Mme Virginie PAYEUR, Mme Marjorie SALIN, M. Frédéric BUISSON, Mme Maria-Laura FIDON, Mme Francine DE PAOLA MARTINEZ.

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à Christophe MASSARDI, Jean-Luc QUIVOGNE donne pouvoir à Olivier RIETMANN, Audrey BAVARD donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Agnès LALLEMAND donne pouvoir à Dominique DIDIER, Charlette PERRIN donne pouvoir à Maria-Laura FIDON, Olivier SIMONIN donne pouvoir à Frédéric BUISSON.

Secrétaire de séance : Virginie PAYEUR

DCM N°2017/141

***Convention de mise à disposition de locaux**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention entre l'EPIC Jussey Tourisme représenté par Monsieur Mathieu PESEUX, Directeur de Jussey Tourisme et la commune de Jussey à compter du 24 octobre 2017. Les locaux sont situés 18 rue Gambetta à JUSSEY.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'EPIC Jussey Tourisme

Voté à la majorité 15 POUR et 4 CONTRE (PERRIN Charlette, SIMONIN Olivier, FIDON Maria-Laura, BUISSON Frédéric).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 23 OCTOBRE 2017

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-sept

et le 23 Octobre à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Dominique DIDIER, M. Alexandre PIGHETTI, M. Alexandre ODRION, M. Gérard PIMONT, M. Christophe MASSARDI, Mme Yvette MADRON, Mme Virginie PAYEUR, Mme Marjorie SALIN, M. Frédéric BUISSON, Mme Maria-Laura FIDON, Mme Francine DE PAOLA MARTINEZ.

Date de la convocation

16 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

24 OCTOBRE 2017

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à Christophe MASSARDI, Jean-Luc QUIVOGNE donne pouvoir à Olivier RIETMANN, Audrey BAVARD donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Agnès LALLEMAND donne pouvoir à Dominique DIDIER, Charlette PERRIN donne pouvoir à Maria-Laura FIDON, Olivier SIMONIN donne pouvoir à Frédéric BUISSON.

Secrétaire de séance : Virginie PAYEUR

DCM N°2017/142

***Avenant centre-ville**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot n°12 électricité-courants faibles

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

Le montant de l'avenant :

➤ S'élève à la somme en plus-value de :

HT : 325,00 € (trois cent vingt-cinq euros)

Soit TTC : 390.00 € (trois cent quatre-vingt-dix euros)

NOUVEAU MONTANT DU LOT

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	26 963.50 €	5 392.70 €	32 356.20 €
AVENANT N°1	325.00 €	65.00 €	390.00 €
TOTAL LOT	30 323.40 €	5 457.70 €	32 746.20 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- **VALIDE** l'avenant N°1 concernant le lot n°12 électricité-courants faibles pour un montant de 325.00 € HT soit 390.00 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot.

Voté à la majorité 15 POUR et 4 CONTRE (PERRIN Charlette, SIMONIN Olivier, FIDON Maria-Laura, BUISSON Frédéric).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 23 OCTOBRE 2017

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-sept

et le 23 Octobre à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Dominique DIDIER, M. Alexandre PIGHETTI, M. Alexandre ODRION, M. Gérard PIMONT, M. Christophe MASSARDI, Mme Yvette MADRON, Mme Virginie PAYEUR, Mme Marjorie SALIN, M. Frédéric BUISSON, Mme Maria-Laura FIDON, Mme Francine DE PAOLA MARTINEZ.

Date de la convocation

16 OCTOBRE 2017

Date d'affichage

24 OCTOBRE 2017

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à Christophe MASSARDI, Jean-Luc QUIVOGNE donne pouvoir à Olivier RIETMANN, Audrey BAVARD donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Agnès LALLEMAND donne pouvoir à Dominique DIDIER, Charlette PERRIN donne pouvoir à Maria-Laura FIDON, Olivier SIMONIN donne pouvoir à Frédéric BUISSON.

Secrétaire de séance : Virginie PAYEUR

DCM N°2017/143

***Avenant centre-ville**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot n°8 revêtements de sols collés/carrelage/faïence

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

Le montant de l'avenant :

➤ S'élève à la somme en plus-value de :

HT : 2 185,10 € (deux mille cent quatre-vingt-cinq euros dix centimes)

Soit TTC : 2 622.12 € (deux mille six cent vingt-deux euros douze centimes)

NOUVEAU MONTANT DU LOT

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	21 349.21 €	4 269.84 €	25 619.05 €
AVENANT N°1	2 185.10 €	437.02 €	2 622.12 €
TOTAL LOT	23 534.31 €	4 706.86 €	28 241.17 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- **VALIDE** l'avenant N°1 concernant le lot n°08 revêtements de sols collés/carrelage/faïence pour un montant de 2.185.10 € HT soit 2 622.12 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot.

Voté à la majorité 15 POUR et 4 CONTRE (PERRIN Charlette, SIMONIN Olivier, FIDON Maria-Laura, BUISSON Frédéric).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**